

Réunion technique de revitalisation des centres-bourgs et centres-villes

Julie DEHEM

**Département habitat de la
DREAL Nouvelle-Aquitaine**

11 septembre 2018



©Thierry Degen / DREAL Nouvelle-Aquitaine

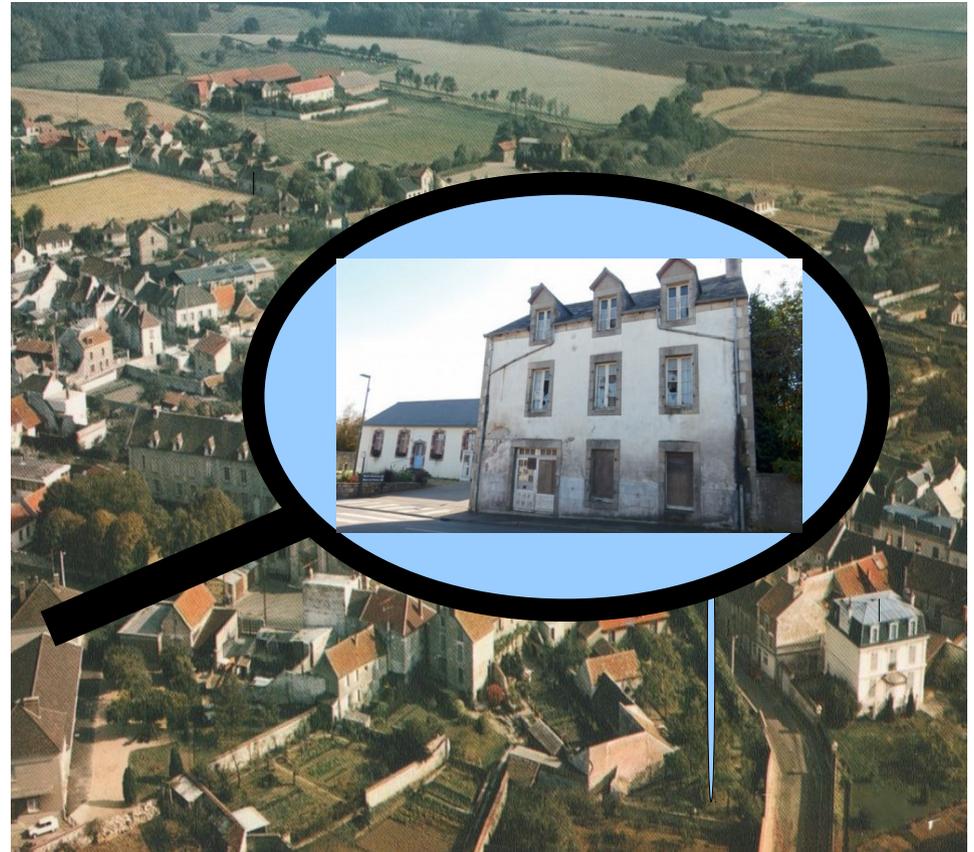


Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

Les priorités de l'Anah en coeur de ville

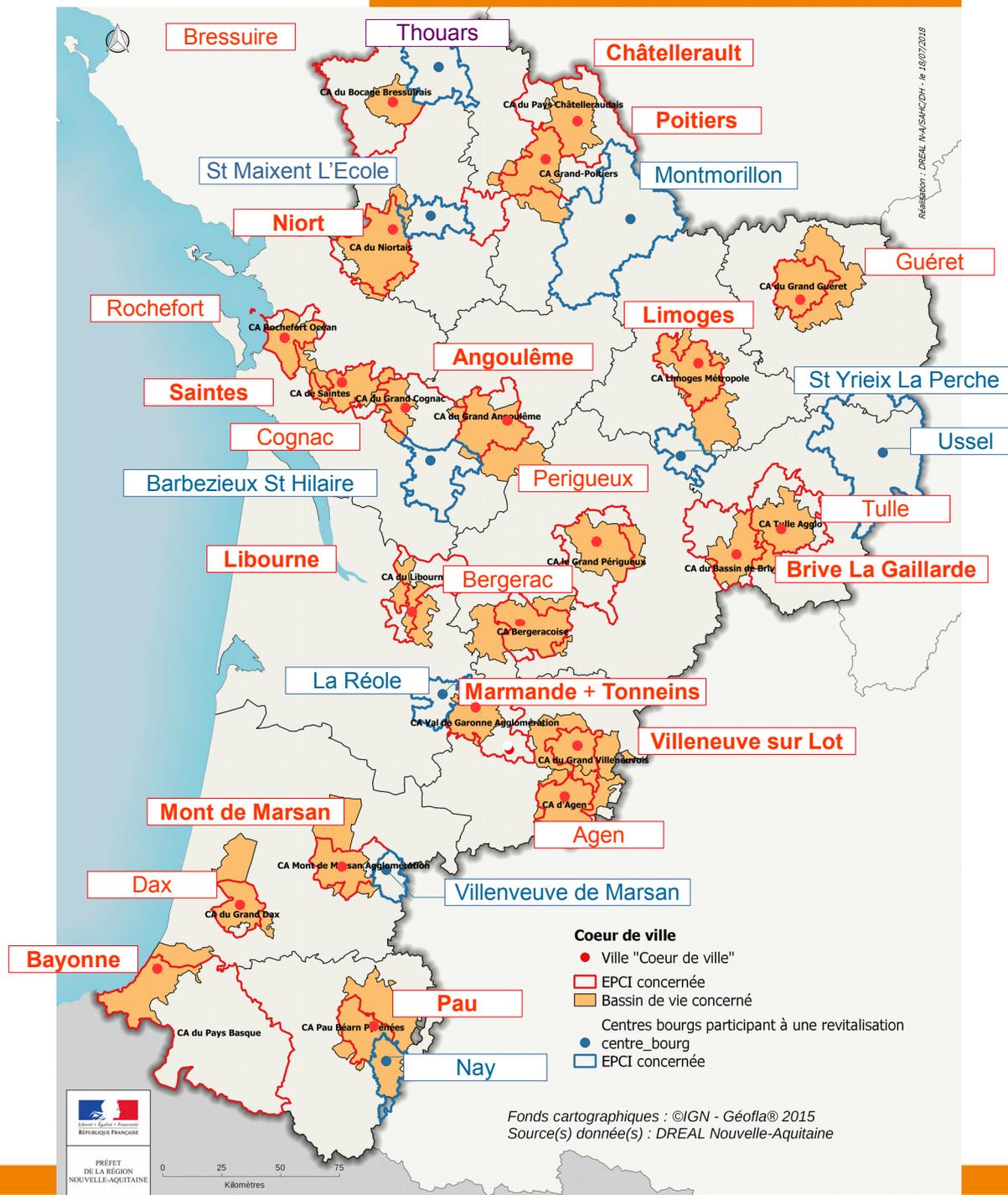
- Réduire la facture énergétique du bâti
- Eradiquer les passoires énergétiques
- S'adapter au vieillissement et au handicap
- Innover dans l'habitat
- Proposer une offre de logements à loyer maîtrisés
- Traiter la vacance
- Requalifier les îlots anciens
- Résorber l'habitat indigne
- Réhabiliter les copropriétés en difficultés
- Prévenir les copropriétés fragiles



Les territoires concernés

ATLAS CARTOGRAPHIQUE
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Villes bénéficiaires du plan d'action Coeur de Ville
et revitalisation des Centres - Bourgs en Nouvelle - Aquitaine



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

0 25 50 75
Kilomètres

Etat des lieux en N-A

	Opah RU Opah CB		Autres Programmes Animés		Diffus		Logements aidés / Objectifs 2018	
	PO/PB	dont HM	PO/PB	dont HM	PO/PB	dont HM	PO/PB	dont HM
Perspectives 2018	1 146	820	5 273	3 931	2 257	1 825		
Logements aidés (fin 08/2018)	288	187	2605	1756	1262	900	43 %	40 %

Opah CB

	PO/PB	dont HM
Objectifs globaux	1262	1044
Perspectives à fin 2018	319	260
Logements aidés (fin 08/2018)	90	87

➔ **62 programmes vivants**

➔ **30 nouveaux programmes à venir**

Lancement des programmes
Centre-bourg :

- 1 en 2016
- 7 en 2017
- 1 en 2018

Résultats sur 8 mois d'activité

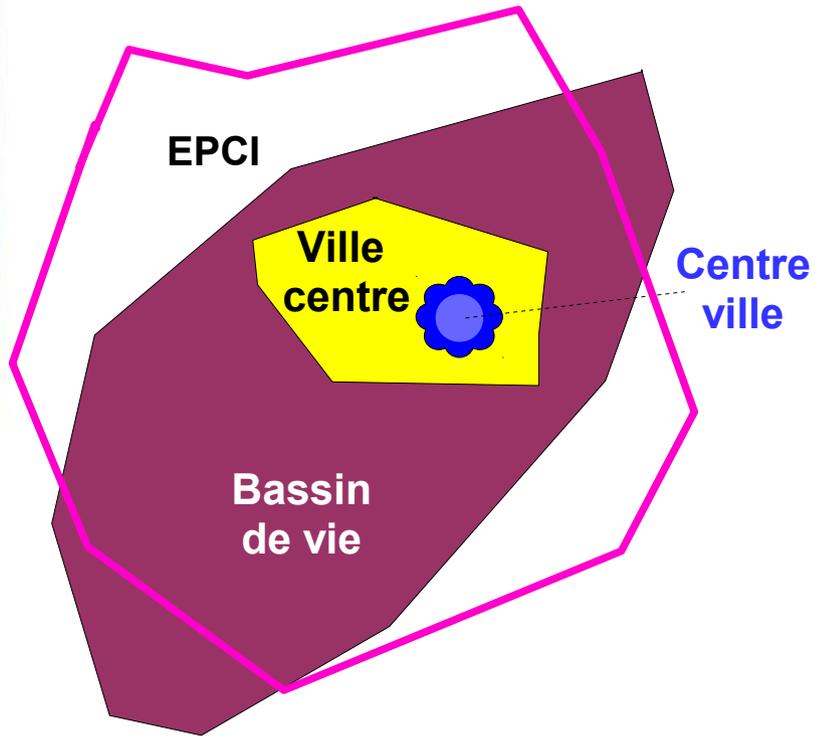
Les questions qui seront abordées au cours de cette journée

L'ensemble des thématiques seront introduites par la DREAL Nouvelle-Aquitaine – Mme Dehem et présentées techniquement par l'Anah centrale – Mme Le Rai, chargée de mission territoriale et Mme Méry, cheffe de projet

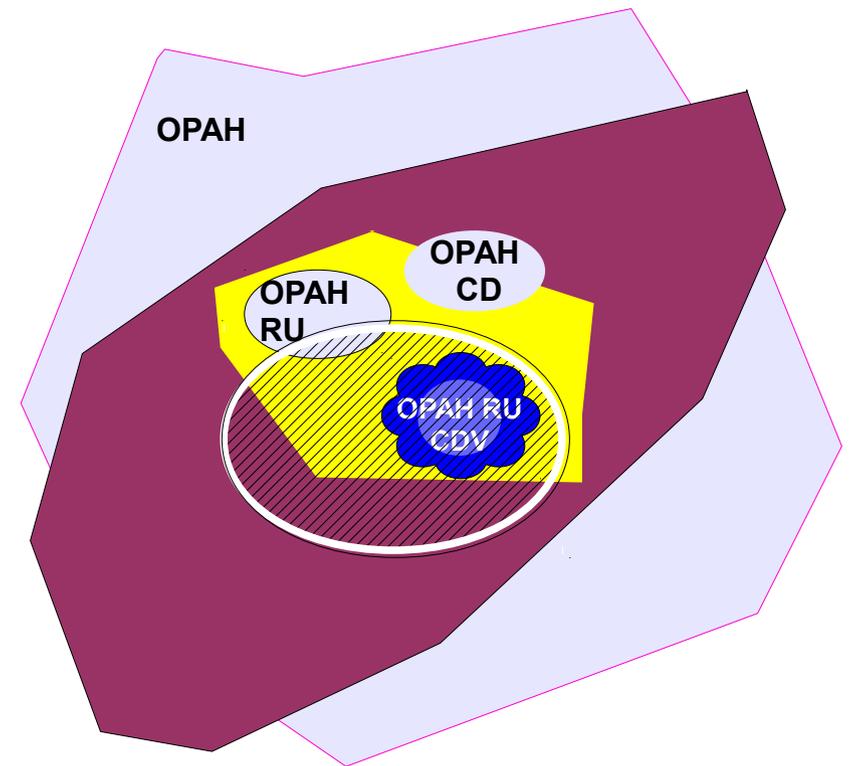
- **Thème 1 – Comment s'établit une complémentarité entre le programme de revitalisation de centre-ville et les autres programmes ? Comment agir pour une bonne interaction entre les différentes échelles ?**
 - Témoignage de la ville de Libourne – Mme Nonin, coordinatrice du projet urbain et Mme Voisin-Chadoin, directrice générale adjointe du pôle stratégie urbain
- **Thème 2 - Quelle est l'importance du recrutement d'un chef de projet qualifié et dédié au programme de revitalisation ?**
 - Témoignage de la CDC des 4B Sud Charente – Mme Planet-Achat, chargée de mission planification et développement territorial
- **Thème 3 – Pourquoi est-il nécessaire d'intégrer un volet copropriétés au sein d'un programme de revitalisation ?**
 - Témoignage de Grand Poitiers – Mr Pillorger, responsable du pôle habitat et Mme Maitre chargée de mission à Urbanis - Bordeaux
- **Thème 4 – Comment passer de l'intention à la requalification d'îlots dégradés ?**
 - Témoignage de la CA Pau Béarn Pyrénées – Mme Larque, cheffe de projet et Mme Cazauba, directrice habitat et rénovation urbaine

Thématique 1

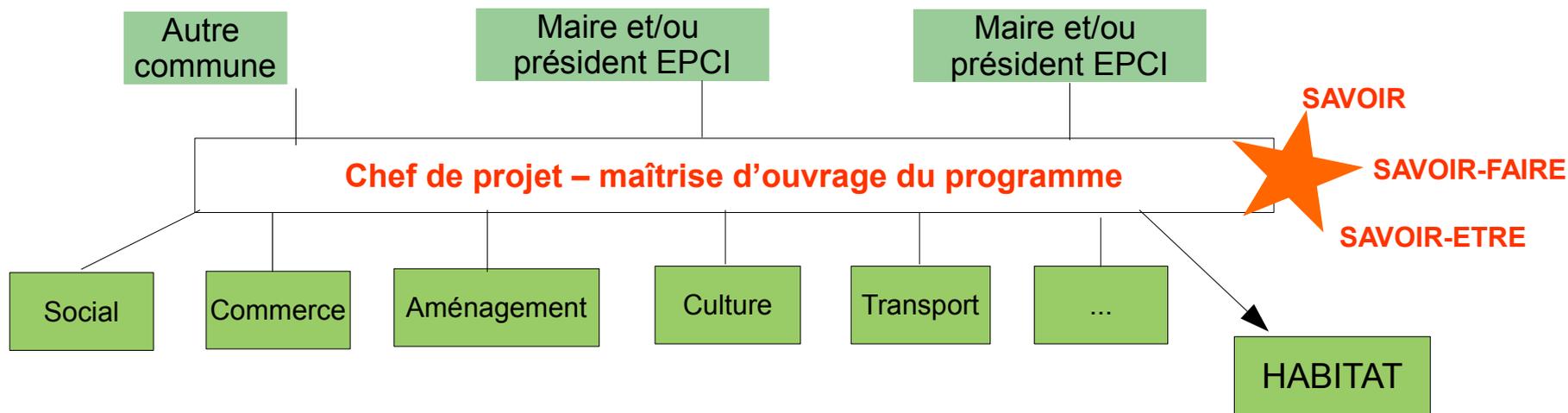
Comment agir pour une bonne interaction entre les différentes échelles communales et intercommunales ?



Comment s'établit une complémentarité entre le programme de revitalisation du centre-ville et les autres programmes ?



Quelle est l'importance du recrutement d'un chef de projet qualifié et dédié au programme de revitalisation ?



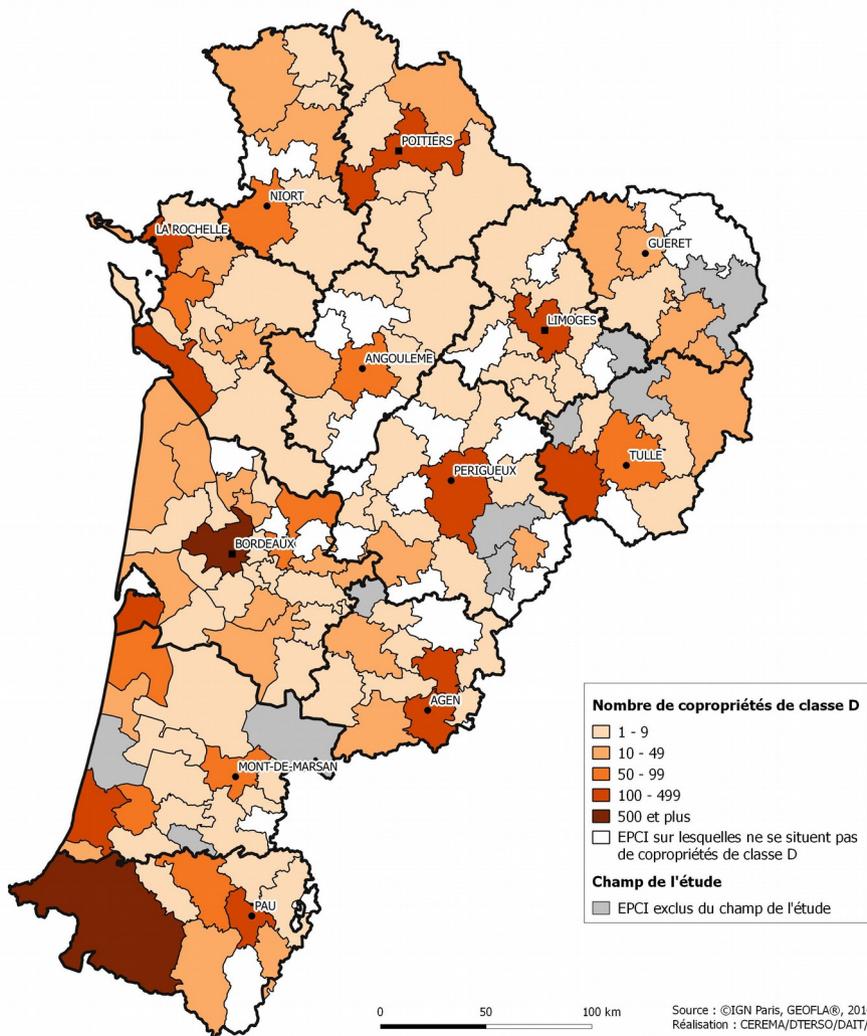
1 chef de projet dans chaque programme centre-bourg

Sur les villes 22 villes moyennes engagées à ce jour, 15 d'entre elles ont l'intention de recruter d'un chef de projet dédié à coeur de ville

L'Anah participe au financement des chefs de projet à hauteur de 25M€ sur 5 ans

- ✓ PRIS
- ✓ MO du programme pré-existant
- ✓ Opérateur Anah
- ✓ Instructeur

Pourquoi est-il nécessaire d'intégrer un volet copropriétés au sein du programme de revitalisation et de l'OPAH-RU ?



En Nouvelle-Aquitaine

- 6 904 copropriétés potentiellement fragiles et en difficulté (en 2015)
- 66 157 logements en copropriétés potentiellement fragiles et en difficulté
- 22 **logements aidés** en copropriétés en difficulté

➤ Programmes animés et outil de prévention existants

- 4 OPAH Copropriétés Dégradées
- 0 OPAH Copropriétés Fragiles
- 2 POPAC

Etude CEREMA -février 2018

Coeur de ville est une opportunité d'intégrer le traitement et la prévention des copropriétés des villes structurantes de la N-A

Comment passer de l'intention à la requalification d'îlots dégradés ?



Enveloppe nationale mobilisée : 15 M€

En Nouvelle-Aquitaine, depuis 2014 :

- 6 dossiers présentés en CNLHI pour 2 100 000 € (études, accompagnement social et déficit)

Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>